



# COMMUNE DE RENNAZ

## CONSEIL GENERAL

### EXTRAIT

du procès-verbal 14 de la législature 2016-2021  
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 20 juin 2019

**Présidence :** Monsieur Florian Dutoit  
39 conseillères et conseillers présents avec le Président pour ce préavis.  
(Départ de Mme Ruby Bakshi Khurdi en cours de séance.)

### LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- **vu** le préavis municipal 28/2016-2021 relatif au l'archivage des documents communaux – organisation, tri et élimination ;
- **entendu** le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet et la Commission de gestion et des finances ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour et qu'il a été accepté **à main levée par 37 oui, 0 non et 1 abstention, tel que présenté.**

### DECIDE

- d'autoriser la Municipalité à mandater une société spécialisée pour réaliser l'archivage des documents communaux ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 69'565.60 ;
- d'autoriser la Municipalité à financer ce crédit par la trésorerie courante ;
- à l'amortir par prélèvement sur le compte no 928200 « Etudes et investissement futurs ».

Ainsi délibéré en séance du 20 juin 2019.

Le Président  
Florian Dutoit

Au nom du Conseil général



Le Secrétaire par Intérim  
Patrice Dumusc